

Newsletter

Faculté - Droit & Sciences
Économique et Politique



Numéro 3
Mars 2021

LE MOT DU DOYEN

La vie 2.0 en temps de «guerre sanitaire»

S'il est encore trop tôt pour tirer un bilan exhaustif de l'année écoulée, la chronologie permettra toutefois de mesurer l'ampleur de la tâche accomplie à l'UFR DSEP depuis le début de la crise. Après l'allocution du Président de la République le 12 mars 2020, et la fermeture des lieux accueillant du public qui s'en est suivie, notre Ministre de l'enseignement supérieur a décrété la continuité pédagogique. Sa mise en œuvre n'a pas été une mince affaire car personne n'y était préparé : tout venait à manquer, le matériel et la maîtrise des outils informatiques. Grâce au travail de la communauté universitaire, l'UFR DSEP s'est adaptée en un temps record. Elle est donc demeurée ouverte en mode distanciel, selon l'expression consacrée. Cette ouverture n'a satisfait évidemment personne, mais chacun a joué le jeu, pensant que la situation reviendrait à la normale au terme du premier confinement, même s'il était alors acquis que l'Université française resterait fermée aux étudiants jusqu'au mois de septembre 2020. Les examens passés, les rattrapages aussi, le tout en mode distanciel, les équipes pédagogiques et les personnels administratifs ont eu droit à un répit (estival) de courte durée. Rapidement, il a fallu préparer la rentrée, laquelle fut à la fois source d'espérance et d'incertitude. Le principe était celui du retour au présentiel, lequel était conditionné au strict respect d'un protocole sanitaire.

Fortes de l'expérience précédente, et tenant compte de l'évolution épidémiologique, les équipes pédagogiques ont très tôt cherché à hybrider nos formations. *A posteriori*, ce choix s'est avéré judicieux : nos modalités d'enseignement ont progressivement été dégradées avec l'instauration d'une jauge à 50% des effectifs et, au final, l'hybridation a permis de basculer sans attendre au tout distanciel dès le soir du 29 octobre 2020, date du second confinement.

Bis repetita non placent. À cette date, la lumière s'est donc à nouveau éteinte sur l'UFR DSEP, chacun retournant chez soi pour ne plus en sortir, ou presque... Se rallumera-t-elle dans un avenir proche? Il aura fallu la pression des étudiants, les principales victimes de cette crise, et celle des enseignants afin qu'une lueur (ré)apparaisse en ce début d'année 2021. Dans les faits, elle ne représente que 20% de nos effectifs, un maximum qu'il n'est toujours pas permis de dépasser. Espérons qu'elle ira grandissante parce que la vie à l'UFR DSEP, la vraie, celle qui vaut la peine d'être vécue, manque cruellement...

Alexis Mages
Pr. d'Histoire du droit
Doyen de l'UFR DSEP

SOMMAIRE

- *In memoriam* Philippe Kahn, Claude Courvoisier, Jacques Dehaussy
- Implication des équipes dans la gestion de la crise sanitaire
- Bienvenue aux nouveaux collègues
- Les événements organisés par l'UFR
- La vie des laboratoires de recherche
- Félicitations aux étudiants de l'I.E.J et de l'I.P.A.G
- L'actualité des associations étudiantes
- La taxe d'apprentissage
- Contacts



IN MEMORIAM PHILIPPE KAHN

Philippe Kahn s'en est allé, ce 24 novembre 2020, emporté par la Covid. Il allait entrer dans sa quatre-vingts dixième année avec sa discrétion habituelle, sa sensibilité à l'autre mais aussi une curiosité sans cesse renouvelée et jusqu'à ces derniers jours, y compris par la lecture quotidienne du Monde. Pour les juristes, et pas seulement ceux du CREDIMI, son départ n'est pas rien. A partir d'une thèse sur la vente internationale de marchandises préparée sous la direction de Berthold GOLDMAN et qui allait lui ouvrir une carrière au CNRS, il n'allait cesser de tracer son sillon, de labourer les terres de la lex mercatoria. En construisant d'abord le CREDIMI de façon à en faire un centre d'excellence et un centre durable. En prenant en charge le CLUNET et le jurisqueuseur de Droit international. En s'ouvrant -un pionnier- au droit des investissements. En explorant le droit des ressources naturelles y compris d'origine agricole. En accompagnant, pour un jour ou pour toujours, tous les chercheurs que le droit du commerce international pouvait intéresser dans l'une quelconque de ses facettes. Apparemment austère mais en réalité amoureux de la vie et exigeant, l'homme ne cultivait pas l'égoïsme. La mise en valeur de ses co-équipiers, juristes mais aussi économistes, philosophes et jusqu'aux spécialistes de la chose pharmaceutique, était l'une de ses plus grandes satisfactions. Apparemment peu disert, il se voulait surtout attentif aux propos de l'autre, humaniste autant qu'humain ou l'inverse, on ne sait trop. Philippe KAHN était un exemple de générosité dont l'amitié était précieuse, autant que son savoir, son savoir vivre et son savoir être.

Ali Bencheneb et Eric Loquin, professeurs à l'Université de Bourgogne



IN MEMORIAM JACQUES DEHAUSSY

Jacques Dehaussy, s'en est allé le 13 février 2021. Il était professeur de droit international public et de droit constitutionnel à la faculté de droit de Dijon, doyen de notre faculté de 1961 à 1969. C'est tout un pan de l'histoire de notre faculté qui a disparu avec lui. Après Dijon, il a été vice-recteur de l'Académie de Paris, puis recteur de l'Académie de Créteil. Il était surtout, pour nous, le co-fondateur du CREDIMI. C'est même lui qui a été, en réalité, à l'origine de la création du laboratoire car l'idée de sa création est venue des rapports qu'il avait tissés avec l'Institut français du pétrole et quelques grandes entreprises qui se montraient disposées à communiquer aux universitaires pour recevoir leurs avis et leurs commentaires des documents confidentiels autrement tenus confidentiels. Il est l'auteur de la magnifique préface aux Mélanges PH Kahn et les relations entre Jacques Dehaussy et Philippe Kahn se sont prolongées après son départ de Dijon dans le jurisqueuseur de Droit international. Clotilde Jourdain-Fortier, professeur à l'Université de Bourgogne, directrice du CREDIMI

IN MEMORIAM CLAUDE COURVOISIER

Claude Courvoisier nous a quittés le lundi 15 février au matin. Pour les jeunes générations de collègues qui ne le connaissent que de réputation, il a incarné jusqu'à son départ en retraite (terme qu'il détestait, il adorait se qualifier de « pensionné »), en 2002, et même après, la faculté de droit de Dijon aux yeux de tous les collègues français.

Il faut dire qu'il y a fait toutes ses études et sa carrière, hormis un passage de 2 ans à Poitiers, après son agrégation en 1966. C'est à son retour, en 1968, qu'il prend la direction du centre d'étude et de recherche politiques (CERPO), qui avait été fondé et dirigé depuis 1959 par son maître Léo Hamon. Centre qu'il dirige pendant 33 ans, et grâce auquel, en collaboration avec des amis et collègues, il organise des colloques, plus particulièrement d'histoire constitutionnelle, qui font toujours référence.

Il a aussi encadré les thèses, entre autres, de Marie-Claire Laval-Reviglio, Françoise Naudin-Patriat, Claude Patriat, Christophe Boutin, Benoît Mercuzot, Maxime Dury, Patrick Charlot, Elsa Forey, Bernard Quiriny...

Ses cours de droit constitutionnel et d'histoire des idées politiques ont marqué des générations d'étudiants qui ont découvert, grâce à lui, les penseurs utopistes et ses relectures de Rousseau et de Marx. Nul besoin d'évoquer ici ses écrits, dont tous ceux qui les ont lus ont toujours été frappés par ce style si élégant, si précis, peu courant chez les juristes.

Ceux qui l'ont côtoyé gardent en mémoire son humour caustique, corrosif, l'immense curiosité intellectuelle dont il a fait preuve jusqu'au bout, et son extrême attention aux autres. Nous lui devons tous énormément.

Patrick Charlot, Professeur à l'Université de Bourgogne, directeur du CREDESPO



IMPLICATION DES ÉQUIPES ADMINISTRATIVES ET PÉDAGOGIQUES DE L'UFR DANS LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

- Ouverture de salles informatiques en libre-accès pour les étudiants dans le cadre des cours et examens afin de faire face aux difficultés liées aux connexions et au manque de matériel.
- Recyclage et distribution de matériel aux étudiants lors du premier confinement par l'équipe informatique.
- Achat d'ordinateurs portables, de casques Bluetooth, de tablettes et liseuses par l'UFR pour l'équipement des enseignants, enseignants-chercheurs, ainsi que pour le télétravail des administratifs: distribution de 20 ordinateurs portables pour les enseignants et de 34 ordinateurs portables pour les personnels administratifs.
- Aménagement de salles avec du matériel d'hybridation fixe et mobile (barres de stabilisation...) en lien avec le pôle logistique.
- Déploiement de Teams et Moodle dans les secrétariats administratifs afin d'accompagner les étudiants.
- Organisation de formations Moodle pour les enseignants et le personnel administratif.
- Assistance, soutien, conseils aux étudiants.
- Participation au recensement des cas de COVID-19 dans le cadre de la limitation de la contagion.
- Dématérialisation de la quasi-totalité des candidatures de masters sur l'application e-candidat.
- Maintien en présentiel des inscriptions administratives pour les étudiants qui ne peuvent pas passer par la dématérialisation.
- Assistance à la réouverture des laboratoires, du site de Nevers, de la bibliothèque ("click and collect" et présentiel).
- Création d'un groupe de discussion auquel participent les enseignants-chercheurs en vue de l'élaboration d'une Charte des examens à distance.
- Création de Forum de discussion / de partage permettant aux étudiants de "maintenir le lien" entre eux mais également avec les enseignants (partage de lectures, activités sportives, mise en avant des difficultés rencontrées, groupes de soutien, etc.).
- Mise en place d'un tutorat en L1 économie visant à éviter les décrochages : aide aux devoirs, accompagnement des étudiants par une étudiante de L3.
- Organisation de CM en hybridation afin que les étudiants puissent revenir physiquement à la faculté en demi-jauge.



CHIFFRES CLÉS À L'ÉCHELLE DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

- Mise en don et en prêt de 230 clés 4G (50 Go) lors des deux séquences de prêt (avril 2020 et octobre 2020).
- 500 cartes 20 Go (offertes par Orange) seront mises en don dès les prochains jours.
- Don et prêt au total de 700 ipads ou ordinateurs (fixes ou portables) lors des deux séquences de prêt et de don (avril 2020 et octobre 2020).
- L'organisation du don et du prêt a été supervisée par la vice-présidence numérique et a engagé la direction du numérique, le SCD et les associations étudiantes.
- Une commission a été créée par le vice-président numérique invitant les élus représentants du personnel et des étudiants à déterminer les critères d'éligibilité au prêt informatique et à attribuer le matériel en raison du nombre important de demandes.
- L'Université a répondu à toutes les demandes faites par les étudiants au second questionnaire d'octobre 2020 en matière de prêt informatique et de prêt ou don de clés 4G.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COLLÈGUES

Personnel enseignant



Raphaël Maurel

Maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne
- CREDIMI

Secrétaire Général adjoint du RFDI - Réseau francophone de droit international

Directeur du département Éthique des affaires de l'Observatoire de l'éthique publique

D'origine auvergnate, j'ai suivi mes études de droit à Clermont-Ferrand avant d'y rédiger ma thèse en droit international. Ma thèse sur "Les sources du droit administratif global" m'a amené à travailler sur de nombreux aspects de droit international - le droit administratif global étant, à mon sens, une branche du droit international -, mais également de droit administratif, de sorte que mon profil est assez polyvalent et ouvert au droit interne.

Après ma soutenance fin 2019 à Clermont, j'ai été qualifié début 2020 et eu la chance de rejoindre le CREDIMI et l'Université de Bourgogne à la rentrée de septembre.

J'enseigne cette année en licence 1 et 2 les finances publiques, le droit de l'Union européenne et l'introduction au droit public en TD.

En parallèle de ma thèse, j'ai mené un certain nombre d'activités associatives et scientifiques. J'ai notamment été président de l'Association Clermontoise des Doctorants en Droit (ACDD) et membre du Bureau des jeunes chercheurs de la SFDI, et suis actuellement secrétaire général adjoint du RFDI (Réseau francophone de droit international) qui organise le concours Charles-Rousseau de plaidoiries simulées en droit international, directeur du département "éthique des affaires" de l'Observatoire de l'éthique publique et membre du conseil d'administration d'une ONG désignée experte par le comité du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

J'ai eu l'occasion d'organiser des manifestations portant sur des sujets variés, souvent de manière interdisciplinaire. Mes centres d'intérêt scientifique s'étendent du droit international de l'environnement à la technique contentieuse interétatique, en passant par le droit international du patrimoine culturel, le droit international économique, le droit du numérique, le droit du maintien de la paix ou encore le droit des organisations internationales. En outre, ma fonction de juge assesseur nommé par le Conseil d'État à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA), depuis 2019, m'amène régulièrement sur le terrain du droit d'asile. Aujourd'hui, mes recherches s'orientent vers les relations entre l'éthique et le droit international, avec le projet "INTER-ÉTHIQUE" que je mène au (et grâce au) CREDIMI en partenariat avec l'Observatoire de l'éthique publique. Ce projet de recherche pluriannuel, valorisé entre autres par un blog (<https://blog.u-bourgogne.fr/droit-inter-ethique/>), a d'ores-et-déjà été lancé et un ouvrage collectif sur "Le droit des investissements internationaux au prisme de l'éthique" qui paraîtra en 2021. En parallèle, je participe depuis 2015 à la réflexion lancée par un groupe d'universitaires sur le droit et les fictions. Convaincu que l'étude juridique des fictions constitue à la fois un puissant outil pédagogique à destination des étudiants et une nécessité pour comprendre les représentations du droit dans la culture populaire, je souhaite continuer à travailler sur ces questions. Après avoir participé à plusieurs conférences ("Le droit contre-attaque", "Kaamelott et le droit" à Strasbourg, "Le procès des Jedi" à Nanterre, "Le Moyen Orient et l'Afrique du Nord sur les écrans" à Clermont) et à plusieurs ouvrages ("Le droit dans la saga Harry Potter", dir. V. Ndior et N. Rousseau, Enrick B. Editions, 2019, "Les Super-héros au prisme du droit", dir. A. Ciaudo, Y. Basire, A.-L. Mosbrucker, PUFC, 2020), je dirige actuellement un ouvrage collectif sur "Le droit dans la saga Jurassic Park", qui devrait également paraître en 2021.

Enfin, musicien depuis plus de vingt ans (accordéon diatonique, accordéon chromatique, cornemuses Centre France, clarinette) et président d'une association d'éducation populaire et d'une école de musique labellisée Centre départemental des musiques et danses traditionnelles du Puy-de-Dôme, j'occupe mon temps libre en me produisant en concert.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COLLÈGUES

Personnels administratifs



Cécile de THY

Assistante de direction de formation, j'ai œuvré au Conseil régional de Bourgogne de 1983 à 1996 au Secrétariat du Président et ai continué mon parcours professionnel dans une entreprise de BTP à la Direction et aux suivis de chantiers pendant une vingtaine d'années.

Arrivée en septembre 2020 à l'Université de Bourgogne à l'UFR Droit Science Economique et Politique, j'ai 2 missions:

-Un poste de secrétaire pédagogique pour les parcours M1 et M2 Banque Patrimoine Assurance. Je suis en charge de l'organisation des parcours et l'accompagnement des étudiants pendant leurs années de Master 1 et 2.

-Un poste au secrétariat du Doyen de l'UFR en charge de la gestion des dossiers des enseignants vacataires et des contrats étudiants.

Je tiens à souligner l'accueil particulièrement convivial avec un esprit d'équipe fort ancré et suis ravie d'apporter mes compétences dans cette Institution.



Catherine DAURELE

Arrivée à Dijon en janvier 2020, j'ai pris les fonctions de secrétaire du Centre Innovation et Droit (CID) au 1er septembre 2020.

J'assure le secrétariat du CID et du M2 Contrats et Responsabilités (resp. C. Dubois et A. Cappello) à 50% de mon temps.

J'assure le secrétariat de la Chaire d'entreprise et du M2 Smart City et gouvernance de la donnée (resp. E. Py) pour l'autre moitié de mon temps. Auparavant, j'assurais la coordination de projets de recherche nationaux

ou européens au CNRS et à l'Institut national d'études démographiques (Ined) à Paris et Aubervilliers.



Aurélie Wals

Je viens de Dole, ville où je me suis installée après avoir quitté ma Nièvre natale et fait mes études à Dijon.

Après 10 ans passés dans le domaine informatique, j'ai émis le souhait de me réorienter professionnellement. J'ai donc passé une licence AES par correspondance, tout en travaillant dans un lycée en tant qu'assistante d'éducation.

A présent, je travaille au secrétariat pédagogique PASS/LAS, afin d'aider à mettre en place la réforme des études de santé.

Je m'occupe des mineures pour les LAS et des PASS pour les filières Droit, Langues, Psychologie, Philosophie et SVTE.



Laureen Henderson

J'ai rejoint l'Université de Bourgogne le 1er Septembre 2020, après 7 ans passés à Londres où je travaillais au sein d'une université britannique, le Royal College of Psychiatrists.

Je suis maintenant la secrétaire pédagogique des M2 Juriste d'Affaires Internationales et Juriste d'Affaires Commerce-Distribution-Consommation.

Je gère également le secrétariat des DU Magistère Droits des Affaires et Certificat de Relations Internationales.



Stacy Leboissetier

Après trois années, dans un collège de la Nièvre, en tant que conseillère principale d'éducation contractuelle, je suis venue m'installer à Dijon.

Depuis le 1er septembre 2020, j'exerce les fonctions de secrétaire pédagogique pour la L2 Economie-Gestion ainsi que la L3 Economie au sein du département Droit Sciences Économiques et Politiques.

LES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR L'UFR

Le mardi 12 janvier 2021, un **Forum des Masters 2** a été organisé sur la plateforme Teams à l'attention des étudiants en droit de Licence 3. L'ensemble des responsables étaient au rendez-vous afin de présenter leur formation et répondre aux nombreuses questions des étudiants (contenu de la formation, débouchés professionnels, modalités de sélection).

Merci à Dominique Bianco, MCF à l'UB, d'avoir permis aux étudiants de la filière économie de bénéficier d'une présentation des Masters en économie.

Un Forum de présentation des Masters a eu lieu le jeudi 25 février 2021 sur la plateforme Teams à l'attention des étudiants de Licence 3 de la filière Administration économique et sociale.

Une **"conférence métiers" relative aux carrières judiciaires et aux métiers du notariat** a été organisée le jeudi 14 janvier 2021 sur la plateforme Teams à l'attention des étudiants en droit de Licence 3.

L'UFR DSEP remercie chaleureusement les intervenants professionnels d'avoir accepté de présenter leur parcours et leur métier : Monsieur Dominique Rubey, magistrat, chef du tribunal de proximité de Montbard; Maître Florence Lhéritier, avocate; Caroline Hurel et Stéphanie Nancel, greffières; Sophie Thuillier, directrice de service de greffe; Maître Ludovic Bonin, notaire, et Vincent Bonnet, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne.

Lors de la conférence, les étudiants ont bénéficié d'une présentation de l'I.E.J par Nicolas Gerbay, co-directeur de l'I.E.J.

Merci également à **Madame France Rouzier, magistrate en détachement à l'ENM et coordinatrice régionale de formation**, près la Cour d'appel de Dijon, de Lyon et de Riom, d'avoir fait la promotion du métier de magistrat et d'avoir communiqué les informations utiles relatives au concours, le jeudi 4 mars, sur la plateforme Teams. Plus d'une centaine d'étudiants étaient présents.

En partenariat avec l'I.P.A.G, une "conférence métiers" ayant pour thème "ordre public, sécurité et prévention", a été organisée le mardi 19 janvier 2021 sur la plateforme Teams à l'attention des étudiants en droit de Dijon et du Creusot.

L'UFR DSEP remercie chaleureusement les intervenants professionnels d'avoir prodigué leurs conseils aux étudiants : le Major Pascal Cupif (Police nationale); l'Adjudant chef Hervé Kanel (Armée de terre); l'Adjudant chef Jean-Philippe Faivret (Gendarmerie nationale); Sébastien Gauthey (direction du service régional de l'immigration et de l'intégration, préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté); Muriel Barthélémy (Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, chargée de la promotion des métiers pénitentiaires au sein de la D.I.S.P de Dijon) et Loanne Hélias, chef d'unité au sein de la D.I.S.P de Dijon).

Lors de la conférence, les étudiants ont bénéficié d'une présentation de l'I.P.A.G par Anne-Laure Cassard-Valembois, co-directrice de l'I.P.A.G.



LES JOURNÉES PORTES OUVERTES VIRTUELLES LE 3 FÉVRIER 2021

Invités à se rendre sur le site lyceens.u-bourgogne.fr, les lycéens ont assisté à une présentation de la faculté de Droit, Sciences économique et politique de Dijon, en direct, sur YouTube, depuis les studios de la Pédagogie Numérique et Ressources (PNR).

Au programme :

Présentation de l'UFR DSEP par son Doyen, le Professeur **Alexis Mages**.

Présentation de la Licence de Droit, de la Licence d'Administration économique et sociale, de la Licence Économie par **Hélène Tourard**, vice-doyenne en charge de la pédagogie au sein de l'UFR; **Géraldine Maugain**, Maître de conférences en droit privé et co-responsable du parcours Prépa Grandes Écoles du Droit; **Pierre-Yves Condé**, Maître de conférences et responsable de la Licence 1 A.E.S; **Patrice Raymond**, Maître de conférences, responsable du Master 1 A.E.S Administration et Gestion des Territoires et du Master 2 Finances des collectivités territoriales et des groupements; **Mickaël Clevenot**, Maître de conférences en économie.

Des étudiants de l'UFR DSEP ont également partagé leur expérience avec les lycéens : **Arthur Villette**, **Léa Chaussivert** et **Eva Schaeffner**.

Merci aux personnels administratifs et enseignants d'avoir tenu des permanences afin de répondre aux questions des lycéens via une messagerie instantanée.



LA VIE DES LABORATOIRES DE RECHERCHE

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LES LABORATOIRES DE RECHERCHE FIN 2020



"La Chine comme acteur émergent?" Ce webinar s'inscrit dans la continuité du colloque sur les pays émergents et le droit international économique organisé à Dijon le 24 octobre 2019. Il avait pour ambition de mener une réflexion sur l'influence économique, politique et juridique de la Chine à travers l'actualité récente. Le webinar a été organisé par **Hélène Tourard** (Maître de conférences HDR, UFR DSEP). Le sujet a été illustré par trois cas : – La Chine v. les USA au sein de l'OMS – La Chine et les conflits territoriaux – China as a lender : indebtedness on the new silk roads.

Il s'est tenu en ligne le vendredi 27 novembre 2020 de 14h à 16h et a réuni 90 participants.

Un webinar **"Actualités de la lutte antidopage au niveau mondial et en France** » a été organisé sur Teams le 2 décembre 2020 par **Cécile Chaussard** (Maître de conférences HDR, UFR DSEP; membre du Laboratoire de Droit du Sport de Dijon) et **David Pavot** (Université de Sherbrooke, titulaire de la Chaire de recherche sur l'antidopage dans le sport) et des intervenants à la fois Canadiens et français.

Le webinar, de 3h, a réuni plus de 100 participants.

Balancing States' Responses and the Protection of Foreign Investors in the Pandemic World. Le Webinar, en date du 9 octobre 2020, a été organisé sous la direction de **P. Accaoui-Lorfin** (membre associé du CREDIMI) et de **Y. Levashova**.

Un webinar consacré à **"La Constitutionnalité de la LPR"** a été organisé sous la direction de **Raphaël Maurel** le 27 novembre 2020



Le colloque **"Archives et Justice"** organisé sous la direction de **Sophie Monnier et de Karen Fiorentino**, initialement prévu le 12 novembre 2020, a dû être annulé en raison du confinement. Un ouvrage sera néanmoins publié sur le sujet en 2021, ed.Lextenso, IFJD.





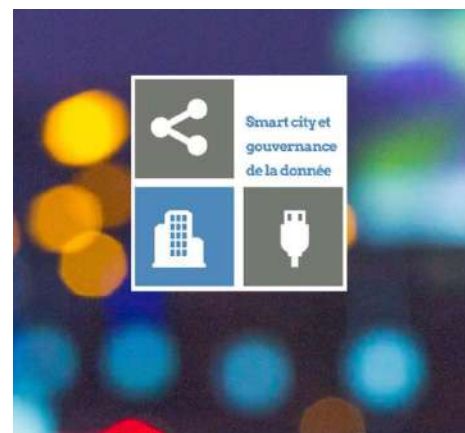
Un colloque "**Fondements historiques du droit européen des affaires**" a été organisé en distanciel par **Alexis MAGES**, Professeur d' Histoire du droit, Doyen de l'UFR DSEP, les 19 et 20 novembre 2020.

Cette manifestation scientifique part d'un constat simple : en ce début de XXI^e siècle, s'il semble acquis qu'il existe un droit européen des affaires, il apparaît que les recherches historiques sur ses fondements restent assez lacunaires et éparses à ce jour, notamment du côté français. Ces journées se fixent comme objectif, sinon de combler entièrement cette lacune, du moins de contribuer à restituer ou à révéler, à partir d'une réflexion qui s'inscrit dans un temps long, la dimension paneuropéenne du droit des affaires, sans pour autant nier les spécificités territoriales.



La Chaire Smart City et gouvernance de la donnée participe depuis le mois d'octobre 2020 au projet RESPONSE (integRatEd Solutions for POSitive eNergy and reSilient CitiEs), un projet européen financé par le programme de recherche H2020. Le projet porté par EIFER et auquel participent Dijon Métropole et UBFC regroupe plus de cinquante partenaires européens avec l'ambition de développer des solutions innovantes visant à agir sur la production et la consommation d'énergie en milieu urbain. A cette fin, les opérateurs privés et publics créeront un « lac de données » permettant la mise en commun, le traitement et la réutilisation de données collectées par chacun d'eux. La chaire Smart City et gouvernance de la donnée est chargée de la production d'un rapport sur les enjeux juridiques de la mise en place de ce système de partage de donnée entre opérateurs privés et publics.

Lien vers la page Cordis du projet:
<https://cordis.europa.eu/project/id/957751/fr>



Séminaire du LEDi : **présentation de M. AKGUN Oguzhan**, le 8 décembre 2020, en visioconférence.

Le titre du séminaire était "Dépendance Inter-Individuelle sur Panels Hétérogènes".

Les Webinaires SWEET sont une série de séminaires en visioconférence sur l'économie de l'environnement, de l'énergie et des transports. Cette série de webinaires inter-instituts est une initiative conjointe du BETA, Nancy/Strasbourg, du CESAER, Dijon, du CREM, Rennes, d'EconomiX, Nanterre, d'Economie Publique, Grignon, du GAEL, Grenoble, du Gretha, Bordeaux ,de l'IFPEN, Rueil Malmaison, de l'IREGE, Université de Savoie, du LEDI, Dijon, du LEMNA, Nantes et de l'université Gustave Eiffel. L'objectif principal est de proposer une opportunité aux chercheurs en environnement et en énergie d'échanger et d'interagir avec un public plus large.

Ce webinaire est ouvert à toute personne intéressée par les sujets. Le webinaire a lieu le mardi à 16h00 en visioconférence (Zoom) et dure 60 minutes.

LES MANIFESTATIONS À VENIR DES LABORATOIRES DE RECHERCHE



La sécurité globale, sous la direction de Raphaël Maurel, le 26 mars 2021 à partir de 9h45 sur Teams.

La protection des données personnelles dans le monde sportif, sous la direction de Cécile Chaussard, prévu le 2 avril 2021.

Newspace - La nouvelle économie des activités spatiales: enjeux juridiques et éthiques, sous la direction de Sébastien Manciaux, prévu le 4 juin 2021.

Vers un droit matériel transnational de la relation de travail dans le sport ? Sous la direction de David Jacotot, prévu les 17 et 18 juin 2021.

Pays émergents, nouvelle configuration internationale des grands équilibres mondiaux, sous la direction d'Hélène Tourard, prévu en juin 2021, à Bruxelles.

L'arbitrage sportif : spécificité et normalité, sous la direction de David Jacotot, Clotilde Jourdain-Fortier et Gérald Simon, prévu fin 2021.



Crimes et justice au Moyen-Age, Université de Bourgogne, master « Histoire », JUMBO Région Bourgogne-Franche-Comté, ARTEHIS, CREDESPO, le 4 mars 2021, sur la plateforme Teams.

Le Krausisme, sous la direction d'Oscar Ferreira, prévu les 11-12 mars 2021.

Les droits d'auteur et le numérique, sous la direction de Philippe Icard et la Maison de l'Europe, prévu en avril 2021.

La déontologie et la transparence au Conseil constitutionnel, Paris 2, sous la direction d'Elina Lemaire et coorganisé par Thomas Perroud, CERSA, Paris 2, prévu les 10-11 juin 2021.

Le Sénat, acteur méprisé de la Vème République, sous la direction de Nathalie Droin et Aurore Granero, prévu les 21-22 octobre 2021.

Kurdes : les damnés de la guerre, sous la direction d'Olivier Piot avec l'AMD, date à préciser.

Conférence "**Les 10 mythes du droit public**", M. Touzeil-Divina, coorganisé par Elsa Forey et Elina Lemaire, date à préciser.

Les défis du numérique, sous la direction de Philippe Icard, avec la Maison de l'Europe, date à préciser.



European Conference on the Diffusion of Genomic Medicine: Health Economics & Policy, organisé par l'équipe d'économie de la santé, prévu les 27-28 mai 2021.



Le legal design, sous la direction de Stéphanie Grayot-Dirx, Cécile Caseau-Roche et du Master 2 Droit processuel, prévu en juillet 2021.

La justice contractuelle : approches historiques et comparatives, sous la direction d'Alexis Mages, prévu le 19 novembre 2021.

Les drones : étude juridique à 360 degrés, sous la direction de Charlotte Dubois et Morane Keim-Bagot, date à préciser.

Rendez-vous sur les sites des laboratoires de recherche afin d'obtenir davantage d'informations sur les manifestations à venir

- credespo.u-bourgogne.fr

- credimi.u-bourgogne.fr

- ledi.u-bourgogne.fr

- cid.u-bourgogne.fr

FÉLICITATIONS AUX ÉTUDIANTS DE L'I.E.J ET DE L'I.P.A.G

Résultats de l'examen d'entrée au CRFPA

ANDALI ELISE
 ARSAUT BARBARA
 BERNE JOHANNA
 BERNIER EMILIE
 BONNARD MARGAUX
 BONNET MARCELINE
 CHEMIN GWENDOLINE
 DAVOUST MATTHIEU
 DE MASSOL DE REBETZ CYPRIEN
 DEGRANGE CLARA
 DEVILLARD GAËTAN
 FOUGÈRE THIMOTHÉE
 FUSARO TRISTAN
 GANDOIS VALENTINE
 GHESQUIERE CAMILLE
 GIRARD MÉLANIE
 HSINA ZAHRA
 INDJENIAN LAURIE
 JONCOUR MAELLE
 LAROCLETTE PAULINE
 LARUE ANOUCHKA
 LAZARD MARJORIE
 LOBO FLORIAN
 MELARA VALERIE
 MEURVILLE MARIE
 NAHANI SARAH
 NIEPCERON CAMILLE
 PERRIN LAURA
 PERROT PIERRE-LOUIS
 POIRRIER ALEXANDRE
 RACLE GUILLAUME
 RESZKA JULIE
 RICAUD CHLOE
 SANCHEZ ELISE
 SOUCI PIERRE



Bravo à la première promotion des étudiants inscrits à la préparation du concours de greffier / IEJ !

Sur les quinze étudiants inscrits, onze étudiants sont admis et un étudiant figure sur la liste complémentaire.



Les étudiants inscrits à l'IPAG et ayant réussi des concours en 2020

OUSSAMA ACHAK A RÉUSSI LE CONCOURS DE LA DGFIP

MYRIAM ENMER A RÉUSSI LE CONCOURS DE LA VILLE DE PARIS ET LE CONCOURS DE LA PRÉFECTORALE EN CATÉGORIE C

COMMANDANT STÉPHANE BERTOLINA, CONCOURS TERRITORIAL

FLORIAN BENETTI A RÉUSSI LE CONCOURS DES IRA

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare aux concours administratifs externes et internes catégorie A et B des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière).

L'Institut propose deux formations aux concours distinctes. L'une diplômante et ouverte à tous, s'inscrit dans le cadre universitaire et valide une Licence d'Administration Publique (LAP).

L'autre, réservée aux fonctionnaires, offre une "Préparation aux concours internes - Épreuves écrites des concours administratifs".

L'Institut d'Etudes Judiciaires offre une préparation aux concours et examens donnant accès aux carrières judiciaires, préparation aujourd'hui concentrée sur l'examen d'accès aux Centres Régionaux de Formation à la Profession d'Avocat (CRFPA), et notamment à l'Ecole régionale d'avocat du grand est (ERAGE), au concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) et au concours externe de greffiers.

LES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Master 2 "Droit processuel"

- Septembre 2020 : jeu de rôle sur le thème de la commission disciplinaire, avec M. Brahim BENSASSI, surveillant pénitentiaire responsable du quartier des mineurs à la Maison d'arrêt de Dijon et ancien étudiant du Master.
- Octobre 2020 : les étudiants ont été invités à assister à un procès fictif à titre pédagogique à la cour d'assise de Dijon. Les étudiants ont pris place en tant que jurés, auprès de Mme Caroline Sanchez-Podevin, présidente de la cour d'assise.
- Novembre 2020 : ciné-débat sur Teams, "Ruth Bader Ginsburg", hommage à la célèbre juge de la Cour Suprême. Ont participé au débat M.NEYRET, directeur du cabinet du Président du Conseil Constitutionnel et parrain de la promotion, M. BENEY, Procureur Général près la Cour d'Appel de Montpellier, M.WINCKEL, professeur d'anglais au sein de l'Université de Bourgogne.
- Décembre 2020 : la promotion a participé aux bulles de la médiation sociale. En partenariat avec le MEDEF et le CMCO, le Master 2 a organisé une rencontre virtuelle visant à expliquer et sensibiliser les spectateurs aux enjeux de la médiation sociale. Après une présentation par Mme Cécile Caseau-Roche, les étudiants ont reconstitué un entretien avec un médiateur social via un jeu de rôle.
- Janvier 2021 : ciné-débat sur Zoom, "La fille au bracelet", film à l'honneur réalisé par S.Demoustier. Ont participé au débat Me. NICOLLE, avocat au barreau de Dijon, M.RUBEY, magistrat, M.BAUQUIS, Général de division au sein de la gendarmerie, Madame CUENIN, juge d'application des peines et M.BENSASSI, surveillant pénitentiaire à la maison d'arrêt de Dijon.



Master 2 "Professions Juridiques du Sport"

- 3 décembre 2020 : Webinaire de l'Association Collosse aux Pieds d'Argile en collaboration avec le Comité Départemental Olympique et Sportif 68, sur le thème "La prévention des violences sexuelles et la sensibilisation aux risques de pédocriminalité".
- 4 mars 2021: Webinaire consacré au dispositif juridique de lutte contre les violences sexuelles dans le sport.

Master 2 "Juriste d'Affaires Internationales"

- 5 mars 2021 : Organisation d'une "journée des métiers" en distanciel et en partenariat avec les médias locaux. cette journée sera l'occasion d'organiser des manifestations ludiques pour les étudiants.



Asso Droit Dijon

- Février 2021 : organisation d'un concours d'éloquence. Les étudiants intéressés étaient invités à filmer leur prestation. Publiées sur les réseaux sociaux, les vidéos seront soumises au vote des étudiants afin de désigner le vainqueur du concours.

Corpo Droit Dijon

- Organisation de la Semaine du droit (SDD), date à préciser.

UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE INSTALLÉE À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Lieu d'échanges et de convivialité permettant de lutter contre l'isolement social, l'épicerie accueille les étudiants en situation de précarité et leur permet de bénéficier de tous types de produits à 10% du prix du marché.

Mise en place par la fédération étudiante de Bourgogne inter-associative (FEBIA), l'épicerie est située rue Edgar Faure, au préfabriqué Z5 près de l'IUT. Elle est ouverte les mardi et vendredi de 16h à 18h, et le dimanche de 14h à 17h.

L'épicerie solidaire de la FEBIA est issue de multiples partenariats noués avec différents acteurs tels que le FAGE qui a réalisé le 1er apport financier grâce à un don de la fondation CNP Assurance, le CROUS de Bourgogne Franche-Comté qui finance et accompagne la structure sur l'évaluation sociale, la Croix-Rouge de Côte d'Or pour la logistique et l'approvisionnement, le Groupement des Épiceries Sociales de Bourgogne pour l'approvisionnement et l'Université de Bourgogne pour le financement et les locaux.

L'épicerie a ouvert le 4 décembre, et accueille désormais 130 bénéficiaires, un nombre qui est en constante augmentation chaque semaine. Le projet était pensé comme temporaire, mais se poursuit en 2021, jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Ainsi, sans avoir à réaliser de démarches particulières, les étudiants peuvent bénéficier de l'épicerie mais également d'un soutien apporté par le CROUS ou une assistante sociale.

Vous pouvez faire un don ou devenir bénévole. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <https://www.febia-bourgogne.fr/epiceries-solidaires>



Le président de la FEBIA, Quentin Genelot, est étudiant à l'UFR DSEP. Il présente son parcours :

"J'ai commencé par une Licence de droit à l'Université de Bourgogne que j'ai effectuée en 3 ans. J'ai toujours été plus intéressé par les matières de droit public, ce qui m'a conduit à choisir ces matières en 3ème année. J'ai aussi toujours été attiré par la science politique. Le métier d'enseignant-chercheur m'a plu, et au fur et à mesure des années je savais que c'était vers cette profession que je devais m'orienter.

J'ai choisi ensuite de quitter Dijon, car j'avais "fait le tour" du côté du droit, et c'était la science politique qui m'intéressait le plus. J'ai donc fait mon master 1 en science politique à Lille, parcours métiers de la recherche en science politique. L'année, bien que perturbée par le COVID, a été très épanouissante du point de vue pédagogique, et j'ai pu rédiger mon premier mémoire de recherche sur la question des élections étudiantes.

Pour autant, mon engagement associatif n'était pas terminé, et il restait encore quelque chose à faire en Bourgogne. J'ai commencé à travailler pendant mon année de master sur la création de la FEBIA, une structure qui permettrait de rassembler les associations étudiantes, et de faire des projets de plus grande ampleur pour les étudiants sur un territoire. Voyant que le projet associatif avait de grandes chances de se réaliser, j'ai décidé de quitter Lille et de revenir à Dijon. J'ai choisi le Master 2 Protection des droits fondamentaux et des libertés car c'était le seul qui permettait une spécialisation en science politique. Désormais, j'ambitionne de faire une thèse en science politique sur la question des organisations étudiantes, car il y a à mon sens beaucoup de choses à analyser !"



Quentin Genelot

SOUTENEZ LA FACULTÉ !

CONTRIBUTION A LA FORMATION 2021

"Pour la réussite des talents de demain"

Avec la réforme de la formation professionnelle, la contribution à la formation et la taxe d'apprentissage sont désormais regroupées dans une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance : la CUFPA.

Malgré une année complexe et inédite, la contribution unique des entreprises à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA) reste un versement indispensable.

Avec ses 34000 étudiants, ses 400 diplômés et ses 16 structures (UFR,IUT,IAEE,SIREM,ISAT,IUVV,ESPE), l'université de Bourgogne forme chaque année les talents de demain. En choisissant de nous verser votre CUFPA, vous soutenez activement la stratégie d'innovation pédagogique de notre université et participez à la formation de vos futurs salariés.

C'est pourquoi cette année encore nous vous sollicitons: associez-vous à nos projets en choisissant l'uB!

La réforme de la collecte de la taxe impose un fléchage rigoureux, aussi n'hésitez pas à préciser clairement à votre OPCO: «CUFPA 2021 + université de Bourgogne + nom de l'UFR + nom du diplôme» comme destinataire de votre versement.

Exemple : CUPFA 2021+université de Bourgogne+ UFR DSEP + master....

Pour plus d'informations :

L'Espace Entreprises reste à votre entière disposition pour toute question relative à la CUFPA : entreprises@u-bourgogne.fr

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/Documents-publications/Taxe-d-apprentissage-Solde-de-la-taxe-d-apprentissage-campagne-2021> : vous trouverez les informations suivantes :

"Le montant de la taxe est calculé sur la base des rémunérations versées au cours de l'année écoulée. Le taux de la taxe est fixé à 0,68% de la masse salariale de l'année précédente (0,44 % pour les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin). La loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 est venue reporter le transfert de collecte au réseau des URSSAF et MSA d'un an, soit au plus tard au 1er janvier 2022. Dans l'intervalle, la collecte est réalisée par les opérateurs de compétences (OPCO).

Les employeurs assujettis peuvent s'acquitter de la taxe d'apprentissage de façon cumulative ou alternative :

- soit en procédant au versement de la taxe due ;
- soit en procédant à des déductions sur la part des 87% de la taxe ;
- soit en réalisant des dépenses ou des versements libératoires au titre du solde de la taxe.



Faculté de Droit et Sciences économique et
politique de Dijon
4 boulevard Gabriel
BP 17270
21072 Dijon
tel : 03-80-39-56-00

Faculté de droit et de science politique de Nevers
21 rue de l'Université
58000 Nevers
Téléphone : 03 86 71 61 80

Centre Universitaire Condorcet
720 avenue de l'Europe
71200 LE CREUSOT
Tél : 03 85 77 00 70

Vous pouvez suivre l'UFR DSEP sur Twitter et
Facebook



Responsable administrative
Sandrine Bocquet-Roustan
Responsable de scolarité adjointe à la responsable administrative
Maud le Barbanchon
Secrétariat affaires générales
Saadia Kiba
Secrétariat du Doyen UFR DSEP
Catherine Corseret et Cécile de Thy
Scolarité AES, Droit, Economie, Gestion
scolarite.droit-aes-eco@u-bourgogne.fr
Communication
Caroline Bugnon et Alexandrine Delbano
Responsable administratif - pôle logistique UFR5
Renaud Aubert

